

Quand Evrest devient un outil de suivi en routine.

Le questionnaire Evrest fait partie du projet de service du Gest 05, service de santé au travail interentreprises (SSTI) dans les Hautes-Alpes. Ces indicateurs permettent de disposer de données enrichies en santé travail mais aussi de suivre finement l'évolution des troubles musculosquelettiques ou des risques psychosociaux dans les entreprises, notamment de la grande distribution. Rencontre avec le Dr Gérald Magallon, médecin du travail au Gest 05 et référent régional Evrest en région PACA Corse.

Par Joëlle Maraschin

Près de la moitié des questionnaires Evrest de la région PACA Corse proviennent du seul service de santé au travail du département des Hautes-Alpes, le Gest 05. La participation à Evrest est en effet depuis plusieurs années dans le projet de service du Gest 05. Les dix médecins du travail et cinq infirmiers en santé au travail de ce SSTI manient tous cet outil dans leur pratique quotidienne. Une particularité qui explique la forte contribution du Gest 05 à l'observatoire pour la région. Pour autant, l'utilisation d'Evrest en routine par les professionnels de santé au travail n'a pas uniquement pour objectif de participer au dispositif national. « *Cet outil nous permet de produire des états des lieux santé travail plus pertinents et plus riches que ceux classiquement trouvés dans les rapports annuels* », souligne le Dr Gérald Magallon.



Un questionnaire enrichi par le réseau régional

Le questionnaire Evrest proposé à tous les salariés nés en octobre a été complété d'une série de questions afin de disposer d'indicateurs supplémentaires relatifs aux RPS et au maintien dans l'emploi. Une trentaine de variables différentes permettent par exemple d'évaluer les RPS et de construire un graphique Ishikawa, outil de visualisation pour faciliter le dialogue avec les entreprises ou les branches professionnelles. « *Les médecins du travail engagés dans le réseau Evrest régional ont construit collectivement ce questionnaire complémentaire. Nous souhaitons en effet aller plus loin sur les problématiques RPS et maintien dans l'emploi* », explique le référent régional. À côté de l'exploitation des données pour les rapports annuels, les médecins du travail du Gest 05 ont pris conscience de l'utilité d'Evrest pour inciter les entreprises ou les branches professionnelles à la mise en œuvre d'actions de prévention. Dans les Hautes-Alpes, 90 % des entreprises suivies par le Gest 05 ont moins de dix salariés. Des Evrest entreprises n'auraient pas de sens pour ces très petites entreprises. Pour autant, disposer d'indicateurs à l'échelle du département par secteur d'activité permet d'engager un dialogue avec les branches. Dès lors que les effectifs d'une entreprise sont suffisants, le questionnaire est aussi utilisé pour des Evrest Entreprises. Chaque année, 4 ou 5 Evrest Entreprises sont entrepris par les professionnels de santé au travail du Gest 05. « *Evrest est l'un des outils dont nous disposons pour accompagner une entreprise et lui apporter des informations structurées et comparables. Nous pouvons proposer un Evrest Entreprise en réunion de CSE si nous estimons qu'il s'agit de l'outil le plus pertinent* », ajoute le Dr Gérald Magallon. Le choix de l'outil est toujours le fruit d'une réflexion co-construite entre les professionnels du Gest 05 et les acteurs de l'entreprise.



Evrest annuel « grande distribution »

Tous les salariés des enseignes de grande distribution du département sont suivis de manière systématique par Evrest lors de leurs visites périodiques. En effet, une action concertée Gest 05 et Carsat a été lancée en 2008 afin de sensibiliser les enseignes du territoire aux TMS.

« Nous avons constaté que la pénibilité ressentie des salariés était supérieure dans notre département à ce qui était observé dans la région pour ce secteur d'activité », explique le médecin du travail. Des salariés membres de CHSCT ont été formés à l'observation d'un poste de travail dans leur entreprise, les préconisations d'amélioration ont été mises en commun entre les différentes enseignes. « Notre choix s'est arrêté sur l'outil Evrest pour évaluer cette action concertée en termes de TMS et RPS », continue-t-il. L'analyse a pu mettre en évidence une amélioration de la pénibilité ressentie sur certains postes de travail. Si l'impact de cette démarche originale de prévention s'est estompé au fil du temps, les professionnels de santé au travail du Gest 05 ont continué, à la demande des enseignes, de suivre leurs salariés par Evrest.



Des entreprises demandeuses de données Evrest

« Les enseignes sont toujours très demandeuses de savoir où elles en sont sur tels ou tels indicateurs », observe Gérald Magallon. Les indicateurs Evrest font partie du rapport du médecin du travail présenté en CSE. Ils sont accueillis avec satisfaction lorsque leur évolution est positive, mais parfois avec quelques crispations en cas de dégradation. Lorsque les indicateurs sont particulièrement péjoratifs, les médecins du travail du Gest 05 préviennent l'employeur en amont de la présentation devant les représentants du personnel. Celui-ci peut ainsi préparer sa réponse en termes d'action de prévention. Une enseigne, pour laquelle les indicateurs TMS étaient moins bons, a par exemple décidé d'automatiser la distribution de glace sur ses étals de poissonnerie afin de prévenir les TMS chez les salariés concernés. Confrontée à une dégradation de ses indicateurs RPS, une autre enseigne a souhaité que ses managers soient formés à la prévention de ces risques par la psychologue du Gest 05. « Ces indicateurs quantitatifs sont toujours replacés dans le contexte de l'entreprise, de nombreux paramètres entrant en ligne de compte », prévient le médecin du travail. Quoi qu'il en soit, des indicateurs péjoratifs, associés par exemple à une augmentation des inaptitudes, représentent un puissant levier pour inciter les entreprises à s'engager dans une démarche de prévention.



Des indicateurs pour convaincre les financeurs

Les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail du Gest 05 ont aussi multiplié leurs interventions dans le secteur sanitaire et social, un secteur en grande difficulté en raison du manque de personnel et du cumul de contraintes professionnelles. « Nous essayons de trouver avec eux les moyens de faire bouger les partenaires payeurs, Agence régionale de santé ou Conseil général », précise-t-il. Les indicateurs chiffrés santé travail du secteur viennent alors en soutien de l'argumentaire de ces structures. « Nous avons fait une alerte il y a 5 ou 6 ans. Nous arrivions à la croisée des chemins entre les difficultés pour les salariés présents de conserver leur poste compte tenu de la pénibilité du métier, de leur état de santé et l'aggravation des pathologies des bénéficiaires pris en charge », pointe le médecin du travail. Les professionnels de santé au travail du service ont produit des rapports, des informations compréhensibles et utilisables par les établissements du secteur sanitaire et social. Leur responsabilité s'arrête là, il revient aux directions de ces structures de se saisir de ces informations pour convaincre les financeurs de l'urgence de la situation. « Mais c'est difficile de faire bouger les choses », constate-t-il.



Un outil d'harmonisation des pratiques

La participation au dispositif Evrest de l'ensemble des professionnels de santé du Gest 05 a eu un autre effet notable, une harmonisation des pratiques. « J'explique souvent à mes confrères du réseau que cet outil est un premier pas vers la mise en commun d'indicateurs. Dans notre service, nous avons pu construire une trame d'entretien partagée par les médecins et les infirmiers. Elle comprend des indicateurs communs obligatoires », poursuit le médecin du travail. Ces indicateurs partagés permettent notamment d'évaluer les dossiers médicaux, lesquels doivent répondre aux recommandations de la Haute autorité de santé en matière de suivi d'indicateurs. Harmonisation des pratiques, accompagnement des entreprises souhaitant disposer de tableaux de bord, dialogue facilité avec les branches professionnelles, incitation forte pour la mise en œuvre d'actions de prévention... Ce sont autant d'éléments qui ont convaincu les professionnels du service de santé au travail des Hautes-Alpes de l'intérêt

d'une utilisation d'Evrest en routine. « *En tant que référent régional, je ressens une certaine déception de n'avoir pu transmettre plus largement ce message aux autres services de la région* », regrette le Dr Gérard Magallon.



Les enjeux Evrest en région

Le Dr Gérard Magallon part en retraite au 31 janvier 2022. C'est le Dr Céline Gallot, médecin du travail elle aussi au Gest 05, qui assure la relève comme référente régionale. Elle devra sans doute relever le challenge de relancer Evrest en région Sud dans un contexte de baisse généralisée de participation des médecins du travail. « *Avec les fusions, les changements de logiciels, les réformes successives, nombre de services de santé au travail ont d'autres priorités qu'Evrest. La pandémie et les téléconsultations n'ont pas arrangé la situation* », analyse le Dr Gérard Magallon. Ce médecin du travail compte cependant sur le soutien de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). « *Evrest est une source d'information importante pour les tableaux de bord santé travail de la DREETS* », rappelle-t-il. Les référents Evrest en région interviennent lors de la construction des plans régionaux santé travail. Ils participent notamment aux réunions préparatoires des CROCT (Comité régional d'orientation des conditions de travail) chargés d'élaborer ces plans régionaux. « *Nous avons aussi été sollicités par la DREETS pour mener des Evrest auprès d'entreprises implantées sur plusieurs départements* », ajoute-t-il. Dans le cadre d'un travail commun entre plusieurs services de santé au travail, Evrest permet de contourner les problèmes d'interopérabilité des différents logiciels métiers utilisés dans les services. Des enjeux importants pour l'ensemble des acteurs de la santé au travail.